RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 03888
Numéro SIREN : 838 918 795
Nom ou dénomination : ABEKA

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2020 sous le numéro de dépôt 50395

ABEKA
Société par actions simplifiée
Au capital social de 210.240,70 euros
Siège social : 6, rue des Bateliers – 92110 Clichy
838 918 795 RCS Nanterre
(ci-après désignée la « **Société** »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES EN DATE DU 12 DECEMBRE 2018
PRISES PAR CONSENTEMENT DE TOUS LES ASSOCIES EXPRIME DANS UN ACTE CONFORMEMENT AUX STIPULATIONS DE L'ARTICLE 14.2.2. DES STATUTS

L'an deux mille huit,
Le douze décembre,
A quatorze heures,
Au cabinet BOLD AVOCATS.

Les soussignés :

- Monsieur Alexandre Dardy — propriétaire de 995.334 actions,
- Monsieur Mehdi Tahri — propriétaire de 497.666 actions,
- Monsieur Amaury Sepulchre de Conde — propriétaire de 7.000 actions,
- La société Cremorne — propriétaire de 3.915 actions,
- La société Geoli Participations — propriétaire de 7.530 actions,
- La société MJB Investments Pte Ltd — propriétaire de 18.825 actions,
- Alain Dromer Advisory — propriétaire de 24.096 actions,
- Monsieur William Vermont — propriétaire de 753 actions,
- Monsieur David Daniel-Sainteff — propriétaire de 753 actions,
- Monsieur Hugues de Heinzelin de Braucourt — propriétaire de 1.506 actions,
- La société GFC Global Founders Capital GmbH — propriétaire de 109.006 actions,
- La société Rocket Internet Capital Partners SCS — propriétaire de 276.875 actions,
- La société Rocket Internet Capital Partners (Euro) SCS — propriétaire de 159.148 actions

MT WV

Soit un total de **2.102.407 actions,**

représentant l'ensemble des associés de la société ABEKA (ci-après désignés les « **Associés** »), société par actions simplifiée au capital de 210.240,70 euros, divisé en 2.102.407 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune,

reconnaissant avoir disposé, préalablement aux présentes, d'un délai suffisant pour prendre connaissance :

- du rapport du Président ;
- du projet de texte des présentes décisions ; et
- plus généralement, les documents sur lesquels a porté le droit d'information des Associés.

ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur l'ordre du jour ci-après :

- *La nomination d'un Commissaire aux comptes titulaire ;*
- *La nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant ;*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,*

Adoptent en conséquence les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

(Nomination d'un Commissaire aux comptes titulaire)

La collectivité des Associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide de nommer :

En qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

Jean Michel BROSSARD
Né le 19 décembre 1958 à Mont Saint Martin (54)
10 rue Lauriston – 75116 Paris, France
Inscrit sur la liste des Commissaires aux comptes sous le numéro 66003630

Le Commissaire aux comptes titulaire ainsi nommé a fait savoir à l'avance qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

DEUXIEME DECISION

(Nomination d'un commissaire aux comptes suppléant)

La collectivité des Associés, après avoir pris connaissance du rapport du Président, décide de nommer :

En qualité de Commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

Patrick MASSOUTRE
Né le 8 décembre 1958 à Paris
3 allée Saint Martin – 91450 Etiolles
Inscrit sur la liste des Commissaires aux comptes sous le numéro 66013401

Le Commissaire aux comptes suppléant ainsi nommé a fait savoir à l'avance qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

TROISIEME DECISION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

****

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal constatant les décisions unanimes des Associés qui, après lecture, a été signé par l'ensemble des Associés et sera retranscrit dans le registre des délibérations des Associés.

(Signatures page suivante)

Monsieur Alexandre DARDY
Représenté par M. Mehdi TAHRI

Monsieur Mehdi TAHRI

Monsieur Amaury SEPULCHRE de CONDE
Représenté par M. Mehdi TAHRI

Cremorne
Représentée par M. Mehdi TAHRI

Geoli Participations
Représentée par M. Mehdi TAHRI

MJB Investments Pte Ltd
Représenté par M. Mehdi TAHRI

Alain Dromer Advisory
Représentée par M. Mehdi TAHRI

Monsieur William Vermont

Monsieur David Daniel-Sainteff
Représenté par M. William VERMONT

Monsieur Hugues de Heinzelin de Braucourt
Représenté par M. William VERMONT

GFC Global Founders Capital GmbH
Représentée par M. William VERMONT

Rocket Internet Capital Partners SCS
Représentée par Rocket Internet Capital Partners Lux SARL

Elle-même représentée par M. William VERMONT

Rocket Internet Capital Partners (Euro) SCS
Représentée par Rocket Internet Capital Partners Lux SARL

Elle-même représentée par M. William VERMONT